

Rapport financier au 31 août 2025

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de l'exercice clos le 31 août 2025, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Notre commissaire aux comptes, le cabinet Audit France, vous donnera dans son rapport toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

1) Présentation des comptes annuels (siège et consolidés)

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation mentionnées dans l'annexe.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent et font apparaître des comptes annuels agréant les Comptes Rendus Financiers (CRF) reçus.

Les heures de bénévolat déclarées par les mandataires pour 2024/2025 s'élèvent à 6 366 heures, soit environ 4 personnes en équivalent temps plein (contre 6 626 heures en 2023/2024).

Le bénévolat du siège départemental représente environ 925 heures de travail valorisées à 25 437,50 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure. Ce montant est indiqué à la fin du compte de résultat du siège départemental afin de valoriser ce travail qui permet de faire face à nos divers engagements (trésorerie, réunions statutaires, gestion des classes d'eau, suivi des projets pédagogiques et des formations, ventes de livres).

1.1 Siège de l'association :

Les produits du Siège se sont élevés à 287 846,20 € pour l'exercice clos contre 278 596,51 € pour l'exercice précédent.

Les cotisations demandées étaient de 2,37 € par coopérateur « enfant » et 5,25 € par coopérateur « adulte » au cours du dernier exercice (elles demeuraient identiques à celles demandées pour l'exercice précédent, pour la 3^{ème} année consécutive).

La cotisation versée à la Fédération était de 1,28 € par coopérateur en 2024/2025, contre 1,22 € pour l'exercice précédent.

Le résultat excédentaire du Siège est de 29 505,55 €.

Ce résultat s'analyse comme suit :

Les produits :

Cotisations : 50 002 coopérateurs ont été recensés, contre 50 632 l'an passé (baisse de 1,2 %). Comme nous avons envisagé une baisse d'effectif d'environ 2% dans le projet de budget 2024/2025, la partie « Cotisations » de notre budget présente un écart positif de 517 €. Les effectifs dans les écoles ont baissé de 1,50 % et deux nouvelles coopératives scolaires ont été créées à la rentrée.

Produits financiers : pour rappel, une grande partie de ces produits provient du placement permanent des sommes disponibles sur les 338 comptes ouverts au nom de l'OCCE 14 (mutualisation des comptes).

Les produits financiers obtenus sont conformes à ce que nous attendions (écart positif de 435 €).

** Les parts sociales BRED :*

Depuis 2018, nous avons souscrit un nombre important de parts sociales BRED. Le montant total placé sous cette forme au 31/08/2025 est de 1 047 653,17 €. L'Assemblée Générale de la BRED ayant voté un taux à 2,50 % pour l'année 2024 (contre 3 % en 2023), et sachant que nous avons prévu ce même taux dans notre budget, les intérêts perçus sont donc fidèles à ce que nous attendions. Ce placement représente des intérêts nets d'environ 23 013 €, soit 41% de nos produits financiers. C'est également le placement le plus difficile à estimer, car nous connaissons le taux voté à l'AG de la BRED presque une année après le vote de notre propre budget.

** Les comptes à terme (CAT) BRED et CME :*

Pour les CAT BRED placés sur 4 ans (350 000 €), nous avons obtenu des intérêts nets d'un montant de 11 340 €, soit 20% de tous nos produits financiers. Ces intérêts avaient été correctement budgétés.

Pour les CAT CME placés sur 7 ans (900 000 €), nous avons comptabilisé des intérêts nets pour un montant de 17 750 €, soit 31 % de nos produits financiers. Ces intérêts avaient également été correctement budgétés.

** Les revenus nets des livrets (Livret A, Livret Casden et Livret partenaire CME) et de nos parts sociales au CME,* représentent un montant de 4 723 €, soit 8 % de nos produits financiers.

Pour rappel, tous ces placements sont sans risques et peuvent être « débloqués » à tout moment.

Les cessions de produits : Nous avons vendu 5 136 livres « Lire c'est partir » à 1,00 € alors que nous avions prévu d'en vendre 2 000 (contre 4 315 livres vendus en 2023/2024). Ces ventes ont été réalisées à l'INSPE de Caen, en compagnie de Christelle Tariel, représentant l'association « Lire c'est partir ». Pour les autres cessions, nous avons vendu 458 agendas coopératifs « Cycle 2 » et « Cycle 3 » et 3 livrets du maître (contre 452 agendas et 1 livret en 2023/2024). Nous avons également vendu 2 agendas « Cycle 1 » à 120 € l'unité.

Toutes ces ventes nous ont permis d'obtenir un résultat net sur les cessions de 951 €, soit un écart positif d'environ 700 €.

Autres produits :

Agence de l'eau : 75 classes ont pu bénéficier d'une subvention de 700 € pour leur classe d'eau, soit un total de 52 500 € (contre 60 classes en 2023/2024). En tant que structure relai de l'Agence de l'Eau, nous devons traiter tous les dossiers, des inscriptions aux bilans financiers et pédagogiques ; nous bénéficions alors pour ce travail conséquent d'une bonification de 20% pour chaque dossier, soit une somme de 140 euros par classe. Pour cette année 2024/2025, cela représente un montant total de 10 500 €.

Comme nous avons estimé un nombre de 50 classes participantes, un écart positif de 3 500 € est constaté pour ce budget.

Les charges :

Salaires et charges :

La partie « Salaires, primes et charges sociales » a été correctement budgétée. Le montant calculé dans le projet de budget était de 63 380 € et le montant réellement constaté est de 63 893 €. L'écart de 513 € provient de l'augmentation du point de convention un peu plus importante que celle que nous avions estimée. Le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite étant réalisé en fonction des salaires, le montant provisionné est de 2 990 € au lieu des 2 800 € estimés.

Des prestations comptables ont été facturées à l'OCCE de l'Orne pour un montant total de 3 079 € (contre 2 862 € pour l'exercice précédent). Ces prestations avaient été correctement budgétées puisque nous avions prévu un montant de 3 100 €.

Autres charges fixes :

Le budget avait été évalué à 12 141 € et le montant réalisé est de 11 361 €.

Les honoraires du Commissaire aux comptes ont augmenté mais ils ont été compensés par une aide supplémentaire octroyée par la Fédération de 410 €. Ce complément d'aide résultait de l'annulation de la baisse décidée en AG du fait du maintien de l'exercice comptable de la Fédération sur l'année scolaire.

Concernant les charges fixes, les missions fédérales ont coûté le même montant qu'en 2023/2024 (517 €) alors que nous avons projeté une dépense de 1000 €. Ce budget tenait compte de l'éventuelle participation aux AG de plusieurs membres du CA, mais malheureusement cela n'a pas été possible pour diverses raisons.

Pour la partie « Déplacements et Frais de missions/réceptions », nous avons dépensé la somme de 1857 € contre 1554 € l'année précédente, avec un montant budgété de 1350 €. Afin de généraliser l'utilisation de Retkoop, des formations dans les écoles ont été proposées, ce qui a augmenté de 150 € les déplacements comptables. Les frais de réception ont également augmenté de 300 € environ du fait de l'organisation de moments conviviaux après nos réunions de bureau, de CA ou lors de nos AG.

Pour les dépenses liées à notre local, charges et ménage, nous n'avons comptabilisé cette année que l'entretien des locaux, car les charges facturées par la Mairie ont été prises en comptes sur les montants que nous avions provisionnés pour les deux années précédentes (soit une dépense « annulée » d'environ 1000 €).

Pour le coût des fournitures administratives et l'achat de petits équipements (1 698 €), nous avons dépensé la somme de 777 € en 2023/2024 et nous avons projeté un montant de 1100 € pour cette année. Les fournitures de bureau nous ont coûté environ 400 € de plus car nous avons fonctionné en 2023/2024 en utilisant des fournitures acquises les années précédentes et nous avons commandé des fournitures en août 2025 qui pourront être utilisées l'année suivante. Pour le petit matériel, nous avons également dépensé 400 € de plus qu'en 2023/2024. Nous n'avons quasiment pas acheté de matériels en 2023/2024, et en 2024/2025, nous avons acquis des souris et claviers ergonomiques ainsi que 8 nouvelles chaises pour nos réunions.

Enfin, pour nos frais divers, notamment les frais bancaires, nous avons renouvelé nos certificats « Transbred » pour sécuriser nos mouvements financiers. Cet abonnement réglé en février est désormais valide pour les trois prochaines années.

Vie pédagogique :

Le budget consacré à la vie pédagogique : 16 618 € (contre 14 419 € en 2023/2024).

La vie pédagogique de notre association vous a été présentée en détails dans le rapport d'activité 2024/2025.

30 coopératives ont pu bénéficier d'une aide financière pour leurs projets pédagogiques (contre 35 coopératives en 2023/2024). Le montant total versé à ces coopératives est de 8 200 € (2 800 € pour le projet Folk et 8 125 € pour divers projets).

Nos partenaires historiques, la Bred et la Casden, ont continué à nous octroyer une aide financière pour nos projets (4 200 € pour la Bred et 850 € pour la Casden).

1.2 Coopératives scolaires et foyers coopératifs :

338 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 338 affiliés, soit 100%, ont envoyé leur Compte Rendu Financier dans les délais statutaires et ont pu être agréés dans les comptes annuels de l'association.

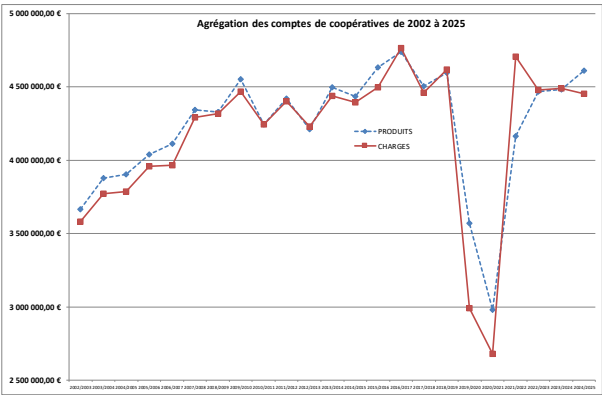
Les données caractéristiques des coopératives et foyers coopératifs consolidés sont les suivantes :

Total des ressources	4 611 206,18 €
Dont subventions encaissées (collectivités locales)	948 265,77 €
Trésorerie à la clôture	2 455 932,72 €

Compte tenu d'une sommation des CRF à 100%, le produit moyen annuel est estimé à 92,22 € par coopérateur (contre 88,52 € en 2023/2024).

Le résultat de l'agrégation des coopératives scolaires est excédentaire de 156 369,31 € (contre un déficit de 6 636,65 € l'an passé). On constate une légère hausse des charges des activités éducatives (+2%) ainsi qu'une baisse des achats de produits pour cessions (-2,5%). Pour cette année 2024/2025, les subventions des collectivités locales ont fortement augmenté (+10%) alors que l'an passé elles avaient diminué de façon significative. Comme en 2023/2024, les contributions financières reçues des APE ont encore augmenté (+9%). Les ventes de produits pour cessions sont assez stables. Enfin, les charges et produits exceptionnels, du fait de l'application de la nouvelle loi réduisant considérablement leur utilisation, ont diminué fortement.

AD OCCE DU CALVADOS			
BALANCE DES CRF	2024/2025		2023/2024
11000000 Report à nouveau		2 299 563,41	2 306 200,06
47810000 Erreurs débitrices			
47820000 Erreurs créditrices			
51201000 Banque	2 449 539,47		2 291 291,84
51202000 Banque			
53000000 Caisse	6 393,25		8 271,57
12000000 Résultat des CRF		156 369,31	-6 636,65
TOTAL BILAN	2 455 932,72	2 455 932,72	2 299 563,41
60700008 Achats de produits pour cession	835 897,78		858 028,29
61681008 Assurances versées	13 875,83		14 138,23
61810008 Charges des activités éducatives	3 370 108,02		3 303 522,25
62700008 Services bancaires et assimilés	4 309,57		1 617,17
65860008 Cotisations versées à l'OCCE	125 574,91		127 325,77
67000008 Charges exceptionnelles	64 047,05		139 601,10
68000008 Achat de biens durables	41 023,71		44 563,00
70700008 Ventes de produits pour cession		1 409 212,96	1 418 244,28
70800008 Produits des activités éducatives		296 032,15	327 973,12
74100008 Subventions Etat, collectivités		948 265,77	864 893,12
75510008 Contributions plateforme participative		18 787,85	14 600,21
75511008 Contributions financières autres		907 091,29	832 806,33
75600008 Participation volontaire des familles		962 638,28	911 973,95
77000008 Produits exceptionnels		69 177,88	111 668,15
CHARGES / PRODUITS	4 454 836,87	4 611 206,18	4 488 795,81
			4 482 159,16



2) Situation et activité du dernier exercice clos

- ✓ Le nombre de coopérateurs s'est élevé à 50 002 contre 50 632 lors de l'exercice précédent soit une baisse de 630 coopérateurs.
- ✓ Le nombre de coopératives scolaires et foyers coopératifs affiliés s'est élevé à 338 contre 340 lors de l'exercice précédent, soit une baisse de 2 coopératives scolaires (4 fermetures à la suite de fusions d'écoles et création de 2 nouvelles coopératives).

3) Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le budget prévisionnel pour l'exercice à venir fait apparaître un total des charges de 264 276,00 €.

4) Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos comme suit :

Le résultat du siège départemental, soit + 29 505,55 € pour l'exercice clos le 31 août 2025, au fonds associatif et le résultat des coopératives sommées, soit + 156 369,31 €, dans leur report à nouveau.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à Caen, le mercredi 14 janvier 2026,

Pour le Conseil d'Administration

La Présidente
Anne PALY

La Trésorière
Isabelle CARLIER